

Communiqué du Collectif des Salariés de Maison-Blanche

Nous, salariés syndiqué et non-syndiqués de l'EPSM
Maison-Blanche, mobilisés pour défendre nos secteurs !

Ce communiqué a pour but d'informer le plus grand nombre sur notre situation et la façon dont cette mobilisation s'est construite.

Voici le bilan de trois semaines bien chargées pour les équipes de pédopsychiatrie du nord-est parisien de l'hôpital Maison-Blanche.

Lundi 16 janvier, la Chef de Pôle (où est passé le secteur ?) du XIème secteur de pédopsychiatrie annonce à un membre de l'équipe, éducateur spécialisé et coordinateur de la commission formation, qu'elle va signer le contrat de pôle et que les conséquences sur le budget de formation vont être désastreuses. Mais elle ajoute qu'elle a fait ce qu'elle a pu et qu'elle a déjà ajourné deux fois la signature du contrat pour arriver à négocier peu de choses et que, désormais, c'est trop tard.

Le soir même, des salariés, membres du Collectif des salariés de Maison-Blanche non syndiqués, se réunissent pour lancer l'alerte. Depuis plus de 6 mois, ils tentent de créer des instances de concertation et de délibération en dehors des carcans de l'administration hospitalière et de mobiliser leurs collègues contre la mise en place des GHT avec l'appui des syndicats SUD et CGT.

« Il est plus que jamais temps de dire haut et fort notre mécontentement et de nous organiser au sein des 3 secteurs de pédopsychiatrie pour contrer ces signatures de pôle et notamment celle de mercredi prochain ! ». S'en est suivie une lettre ouverte à la Chef de Pôle qui a été massivement signée par les salariés du XIème secteur. Cette lettre a ensuite été relayée par les syndicats et salariés du 3ème secteur de pédopsychiatrie sur leurs lieux de travail et auprès de la direction, puis un appel à mobilisation a été lancé pour se rendre sur les lieux de la signature afin d'en bloquer l'accès... Le tout dans un esprit d'auto-organisation et de participation libre de l'ensemble des salariés.

Voici le bilan de nos semaines de mobilisation :

Notre mobilisation a permis à une lutte de naître. Une lutte pour défendre notre droit à la formation mais aussi une lutte pour défendre nos secteurs, nos métiers, et l'accès aux soins pédopsychiatriques des enfants de nos arrondissements. De cette lutte nous obtenons une première victoire : la suspension de la signature du contrat de pôle du 11ème secteur de Maison-Blanche et la prise de position des trois chefs de secteur pour un moratoire sur la formation.

En effet, plus de 20 personnes se sont rendu mercredi 18 au matin devant la direction de l'EPSM Maison-Blanche pour empêcher cette signature. Celle-ci n'a pas eu lieu grâce au rapport de force qui s'est construit. Cette mobilisation a aussi permis aux salariés syndiqués et non-syndiqués des 3ème et 11ème secteurs de se fédérer et de constituer un premier point de convergence. Et elle a pris un

peu plus d'ampleur grâce à la présence de membres du **Comité de Lutte de l'Hôpital des Murets** et des membres de la **Commission Psy, Soins Accueil** qui sont venus en solidarité.

Le point de départ était la question des budgets de formation. À plusieurs reprises, il nous a été annoncé des restrictions budgétaires graves entraînant une réduction de moitié du budget de formation. Cette mesure aurait été également appliquée sur les deux autres secteurs de pédopsychiatrie. Le mystère reste entier en ce qui concerne le reste des postes budgétaires (c'est à dire l'enveloppe budgétaire du pôle, la masse salariale, l'investissement etc.). De source sûre nous savons que le contrat de pôle implique des restrictions budgétaires, ce qui nous semble d'emblée inacceptable car nous manquons déjà de moyen pour accueillir et prendre soin des enfants du 19ème arrondissement et de leurs familles.

À plusieurs reprises, nous avons exigé que notre Chef de Pôle nous remette une copie du Contrat de Pôle afin d'en connaître le contenu et les négociations en cours. Suite à nos demandes, il a été organisé une réunion d'informations qui n'a pas permis d'éclaircir tous nos doutes. Notre Chef de Pôle a refusé de nous donner les contrats de pôle préalablement à la signature.

Le jeudi 19 janvier, une délégation des deux secteurs infanto-juvénile s'est invité au Conseil Technique d'Établissement afin d'interpeller la direction sur la question de la formation et plus globalement sur la situation très dégradée de nos moyens humains et matériels. En réponse à nos interventions, la Direction, étonnamment, nous assure du « maintien de nos budgets de formation ». A-t-elle reculée devant une mobilisation naissante importante et inédite depuis ces dernières années ? Les budgets sont-ils maintenus véritablement ? À ce jour, nous n'avons aucune réponse écrite qui viendrait confirmer cela. Nous restons extrêmement vigilants et nous sommes prêts à nous remobiliser.

Nous allons continuer à nous réunir régulièrement pour faire le point sur la mise en place des contrats de pôle.

Nous analyserons l'impact et les conséquences globales de ce contrat, et notamment sur notre façon d'accueillir et de soigner les enfants et leurs familles. Des salariés du 11^{ème} secteur souhaiteraient envisager un inventaire des besoins, unité par unité, que les salariés auraient identifiés sur leurs secteurs. Ainsi, nous souhaitons rendre compte du manque flagrant de moyens dont nous disposons.

Certains membres du collectif souhaitent s'engager à mettre en place des convergences avec d'autres collectifs et comités de la santé, du social et du médico-social franciliens, dans le but, à moyen terme, de créer des rapports de force importants et suffisamment larges qui nous permettraient de contrer les attaques de casse du service public. Dans cette perspective, ces personnes participeront à une Coordination des mouvements de lutte et d'opposition en psychiatrie le 1^{er} mars prochain à la Bourse du travail.

Le Collectif des Salariés de Maison-Blanche.